

> Consignes de réalisation du CRF

DATE LIMITE

> Le CRF de la gestion 2023-2024 doit être communiqué au plus tard le **15 octobre 2024**.

SOLDE BANCAIRE EN DEBUT D'EXERCICE

> Vérifiez que votre comptabilité 2023-2024 démarre bien à partir du solde indiqué dans le dernier relevé bancaire de l'année scolaire précédente (les comptes qui avaient été arrêtés au 31/08/2023).

SOLDE BANCAIRE EN FIN D'EXERCICE

> Les écritures qui correspondraient à des opérations non prises en compte dans les relevés bancaires au 31 août 2024 (chèques déposés non crédités, chèques émis non débités) doivent être supprimées de la comptabilité. Elles seront reportées sur l'exercice suivant (2024-2025).

> Documents à transmettre

- ☐ **CRF & QUITUS SIGNÉS** par le(s) mandataire(s) **ET** les membres de la commission locale de contrôle composée de 2 à 4 membres :
- Au moins **un enseignant non mandataire** membre du Conseil de coopérative désigné par ses pairs
 - Au moins **un parent élu** au Conseil d'école désigné par ses pairs (Conseil d'école de l'année 2023-2024).
- Note : les éventuelles observations de la commission locale de contrôle de conformité sont exclusivement réservées au(x) mandataire(s), au Conseil de coopérative et au Conseil d'Administration de l'Association Départementale.*

- ☐ **RELEVÉ BANCAIRE 31 AOÛT** : Photocopie du dernier relevé bancaire (le dernier au 31 août 2023 ou le dernier reçu avant cette date s'il n'y a pas eu d'opération depuis 31 juillet par exemple)

- ☐ **ANNEXE COMPTABLE SI SUBVENTION(S) EN DIRECT**
- > Dès lors que la coopérative a reçu directement d'une collectivité ou d'un organisme de l'état une ou plusieurs subventions (à comptabiliser sur le compte 741), la loi exige la production d'une annexe (document fourni par l'OCCE).
- > Si la subvention vous a été versée par l'OCCE, vous devez l'enregistrer dans le compte « Subventions via OCCE » compte 755110008 et vous n'avez pas besoin d'utiliser l'annexe.

> ARCHIVAGE

Le mandataire doit conserver précieusement tous les documents de l'année, archivés avec ceux des années précédentes (10 ans). Ces documents sont consultables par les représentants de l'OCCE et de l'Éducation Nationale.

1. Compte Rendu Financier (C.R.F.)

Le bilan de votre comptabilité est renseigné au fur et à mesure des pièces comptables saisies.

Vous pouvez visualiser le bilan et le CRF en allant sur l'onglet



✎ Pour éditer votre Compte Rendu Financier (CRF), cliquer sur l'onglet (enregistrer le document en pdf avant de lancer l'impression).



Exercice 2011 - 2012
Ecole Jean Monnet

Pièces Comptables

Compte

Projets

Inventaire

Mes Comptes

Portage

Clôture

Paramétrage

Déconnexion

Clôture

Accès Forum

COMPTES DE FONCTIONNEMENT GENERAL

Actions

Compte de fonct.
général

Compte de fonct.
général

Compte rendu d'act.
statutaires

Quitus

Subventions

Clôture

CHARGE

607	Achat de produits pour cessions	37,00 €
616B1	Assurances versées pour la coopérative	0,00 €
6181	Charges des activités éducatives	0,00 €
62B1	Cotisations versées à l'OCCE	0,00 €
65	Autres charges courantes	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
68	Budget de gros équipement	0,00 €

Total des charges 37,00 €

Excédent(1) 93,00 €

(3) 130,00 €

PRODUIT

707	Vente de produits pour cessions	130,00 €
708	Produit des activités éducatives	0,00 €
741	Subventions d'état, des collectivités locales	0,00 €
742	Subventions d'associations	0,00 €
75	Autres produits courants	0,00 €
756	Montant de la participation familiale	0,00 €
767	Produits financiers (mutualisation)	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €

Total des produits 130,00 €

OU Déficit(2) 0,00 €

(4) 130,00 €

BILAN simplifié au 31 août 2012

ACTIF

512	Comptes bancaires	5,00 €
		+
514	Chèques postaux	0,00 €
		+
530	Caisse en espèces	210,00 €
		+
5...	Autres comptes	-20,00 €

PASSIF

110	Report à-nouveau	102,00 €
		+
120	Excédent (+) OU	93,00 €
		-
129	Déficit (-)	0,00 €

✎ Se diriger ensuite vers le symbole de l'imprimante qui se trouve en haut, à droite de votre écran (enregistrer le document en pdf avant de lancer l'impression).

Bilan		du 1 septembre 2010 au 31 août 2017	
Société de droit public		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		Société de droit public à but non lucratif	
Société de droit public à but non lucratif		S	

Ce document édité doit être signé par le mandataire de la coopérative d'école.

2. Quitus

Une commission locale de contrôle des comptes de la coopérative scolaire doit donner quitus au mandataire pour sa gestion. Cette commission est composée de deux à quatre membres dont **au moins un enseignant non mandataire** membre du Conseil de coopérative désigné par ses pairs et **au moins un parent élu** au Conseil d'école désigné par ses pairs (Conseil d'école de l'année qui vient de passer). Ce document est à transmettre à l'OCCE 06.



✍ Pour cela, se rendre sur l'onglet, renseigner la date et le lieu, puis (enregistrer le document en pdf avant de lancer l'impression).

IMPRIMER LE QUITUS

The screenshot shows the OCCE 06 COOP SCOL web interface. At the top, there's a navigation bar with 'Comptabilité' and 'Outils' tabs. Under 'Outils', the 'Clôture' button is highlighted. Below the navigation bar, the 'Clôture' section is active, showing a 'Quitus' form. The form has two input fields: 'Date : ' and 'Lieu : '. Below the form, there is a blue button labeled 'IMPRIMER LE QUITUS'. On the left side, there is a sidebar with various menu items, including 'Compte de fonct. général', 'Compte de fonct. général', 'Compte rendu d'act. statutaires', 'Quitus', 'Subventions', and 'Clôturer'. The top right corner has a 'Déconnexion' button.

Ce document édité doit être signé par la commission locale de contrôle. À noter que les éventuelles observations de la commission locale de contrôle de conformité sont exclusivement réservées au(x) mandataire(s), au Conseil de coopérative et au Conseil d'Administration de l'Association Départementale.

Ce document doit ensuite être transmis à l'OCCE avec votre CRF signé.

3. Annexe comptable (État des subventions reçues)

L'annexe comptable (État des subventions reçues) est un document qui permet à l'OCCE 06 de rendre compte du montant et la provenance des subventions attribuées par **l'État et autres collectivités locales** sollicitées et perçues directement par chaque coopérative pour l'exercice concerné.

Exemples de subventions : subvention versée par la caisse des écoles ; subvention versée par la mairie...

Cas n°1 : aucune subvention n'a été versée à votre coopérative : ne pas éditer et ne pas retourner ce document.

Cas n°2 : la subvention a été versée **directement** à la coopérative sur son compte par un organisme (état, mairie...) Elle doit être enregistrée dans le compte suivant :

compte 741 – subventions d'état, des collectivités...

Cas n° 3 : la subvention a été versée à la coopérative sur son compte par l'OCCE 06. Lors de la notification du versement, ce montant doit être enregistré dans le suivant :

compte 742 – Autres subventions

Vous pouvez éditer puis imprimer l'annexe comptable (État des subventions reçues) afin de le transmettre à l'OCCE 06 selon la procédure suivante :

✎ Cliquer ensuite sur l'onglet 



COMPTES DE FONCTIONNEMENT GENERAL					
CHARGE		PRODUIT			
60700008	Achat de produits pour cessions	0,00 €	70700008	Vente de produits pour cessions	0,00 €
61681008	Assurances versées pour la coopérative	0,00 €	70800008	Produit des activités éducatives	0,00 €
61810008	Charges des activités éducatives	0,00 €	74100008	Subventions d'état, des collectivités	0,00 €
62810008	Cotisations versées à l'OCCE	0,00 €	74200008	Autres subventions	0,00 €
65000008	Autres charges courantes	0,00 €	75000008	Autres produits courants	0,00 €
67000008	Charges exceptionnelles	0,00 €	75600008	Participations volontaires des familles	0,00 €
68000008	Achat de biens durables	0,00 €	76700008	Produits financiers (mutualisation)	0,00 €
			77000008	Produits exceptionnels	0,00 €
	Total des charges	0,00 €		Total des produits	0,00 €
	Excédent(1)	0,00 €	OU	Déficit(2)	0,00 €
(3)		0,00 €	(4)		0,00 €

BILAN simplifié au 31 août 2017

ACTIF		PASSIF			
51200000	Comptes bancaires	1300,00 €	11000000	Report à nouveau	1300,00 €
51400000	Chèques postaux	0,00 €			
53000000	Caisse en espèces	0,00 €	120	Excédent (+)	0,00 €

✎ Puis sur l'onglet  .

✍ Se diriger ensuite vers le symbole de l'imprimante  qui se trouve en haut, à droite de votre écran (enregistrer le document en pdf avant de lancer l'impression).



4. Pointage et rapprochement

Les derniers pointages jusqu'au 31 août vont permettre de vérifier si le relevé bancaire au 31 août correspond au solde bancaire indiqué dans Compta Coop Web.

Afin de clôturer l'année, s'assurer que toutes les saisies jusqu'au 31 août ont bien été enregistrées, pointées, et que toutes les régies d'avance sont bien intégrées et soldées.

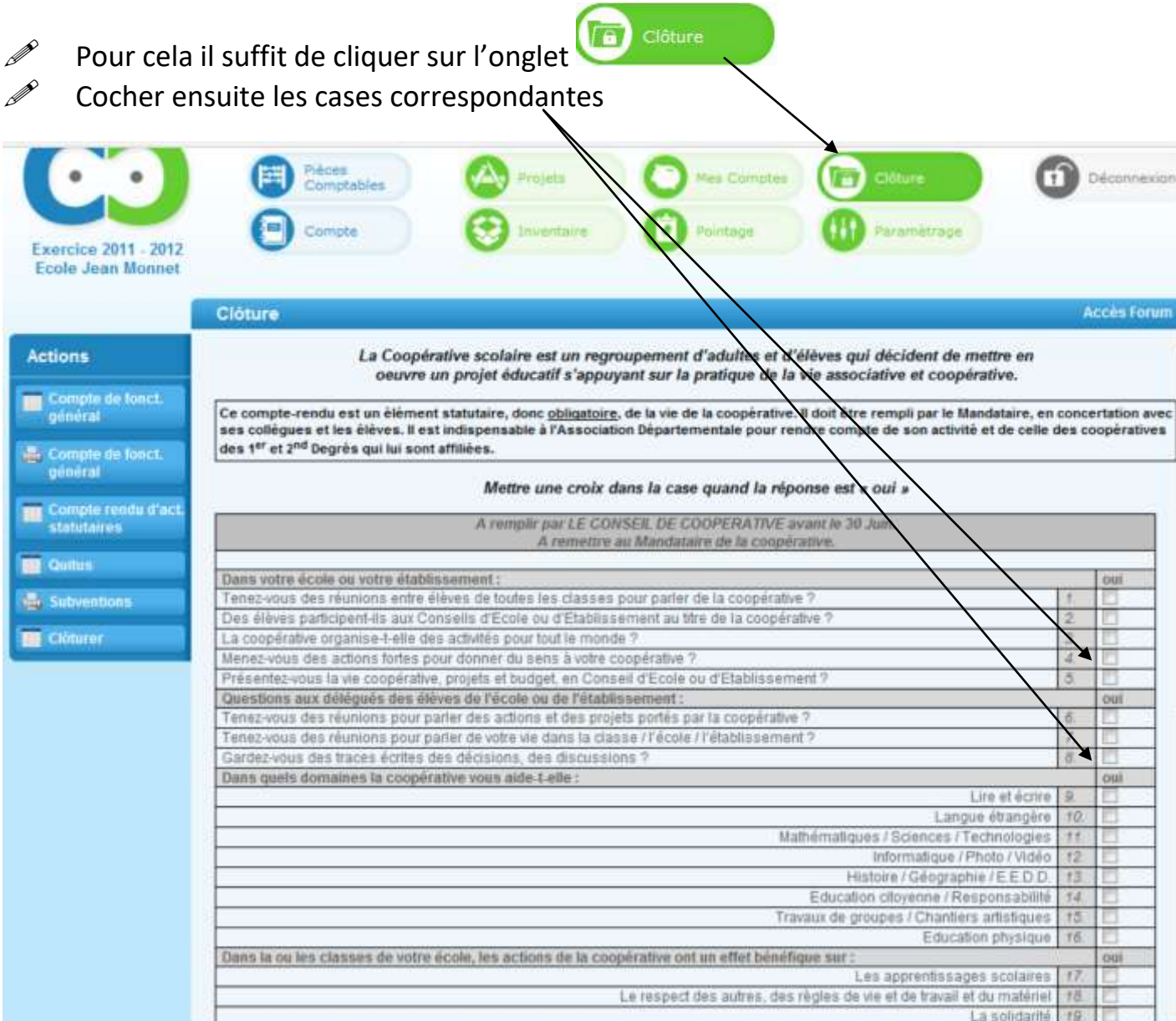
5. Compte rendu d'Activité (C.R.A.)

Il peut être intéressant pour la coopérative d'utiliser ce formulaire pour porter un regard et informer l'OCCE et le conseil d'école sur son activité.

Il faut à minima valider le formulaire en bas de l'écran. (voir page suivante)

 Pour cela il suffit de cliquer sur l'onglet

 Cocher ensuite les cases correspondantes



Clôture

Exercice 2011 - 2012
Ecole Jean Monnet

Pièces Comptables
Compte

Projets
Inventaire

Mes Comptes
Pointage

Clôture
Paramétrage

Déconnexion

Actions

- Compte de fonct. général
- Compte de fonct. général
- Compte rendu d'act. statutaires
- Quibus
- Subventions
- Clôturer

Clôture Accès Forum

La Coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en oeuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

Ce compte-rendu est un élément statutaire, donc obligatoire, de la vie de la coopérative. Il doit être rempli par le Mandataire, en concertation avec ses collègues et les élèves. Il est indispensable à l'Association Départementale pour rendre compte de son activité et de celle des coopératives des 1^{er} et 2nd Degrés qui lui sont affiliées.

Mettre une croix dans la case quand la réponse est « oui »

A remplir par LE CONSEIL DE COOPERATIVE avant le 30 Juin.
A remettre au Mandataire de la coopérative.

Dans votre école ou votre établissement :		oui
Tenez-vous des réunions entre élèves de toutes les classes pour parler de la coopérative ?	1.	☐
Des élèves participent-ils aux Conseils d'Ecole ou d'Etablissement au titre de la coopérative ?	2.	☐
La coopérative organise-t-elle des activités pour tout le monde ?	3.	☐
Menez-vous des actions fortes pour donner du sens à votre coopérative ?	4.	☐
Présentez-vous la vie coopérative, projets et budget, en Conseil d'Ecole ou d'Etablissement ?	5.	☐
Questions aux délégués des élèves de l'école ou de l'établissement :		oui
Tenez-vous des réunions pour parler des actions et des projets portés par la coopérative ?	6.	☐
Tenez-vous des réunions pour parler de votre vie dans la classe / l'école / l'établissement ?	7.	☐
Gardez-vous des traces écrites des décisions, des discussions ?	8.	☐
Dans quels domaines la coopérative vous aide-t-elle :		oui
Lire et écrire	9.	☐
Langue étrangère	10.	☐
Mathématiques / Sciences / Technologies	11.	☐
Informatique / Photo / Vidéo	12.	☐
Histoire / Géographie / E.E.D.D.	13.	☐
Education citoyenne / Responsabilité	14.	☐
Travaux de groupes / Chantiers artistiques	15.	☐
Education physique	16.	☐
Dans la ou les classes de votre école, les actions de la coopérative ont un effet bénéfique sur :		oui
Les apprentissages scolaires	17.	☐
Le respect des autres, des règles de vie et de travail et du matériel	18.	☐
La solidarité	19.	☐

✎ Après avoir rempli le Compte rendu d'Activité, validez- le en cliquant sur l'onglet

VALIDER LE CRA

pour test

Actions

- Compte de fonct. général
- Compte de fonct. général
- Compte rendu d'act. statutaires
- Quitus
- Subventions
- Clôturer

Clôture

Accès Forum

	- La vie de la classe	23	☐
	- L'apprentissage de la coopération	24	☐
B. Rôle du mandataire			
B.1. A combien estimez-vous le nombre d'heures passées annuellement à la gestion de votre coopérative scolaire en dehors du temps scolaire ?		25	☐
B.2. Dans quels domaines avez-vous eu recours aux services de l'OCCE ?	- La pédagogie coopérative	26	☐
	- Le fonctionnement comptable et juridique	27	☐
	- Les projets coopératifs	28	☐
	- Bulletin départemental	29	☐
	- Site fédéral	30	☐
	- Site départemental	31	☐
	- Revue Animation & Éducation	32	☐
	- Documentation	33	☐
B.3. Comment avez-vous obtenu la réponse ?	- Formation	34	☐
	- Intervention d'une personne de l'association départementale (salariés, bénévoles, animateur)	35	☐
	- Utilisation d'outils OCCE	36	☐
	- Entretien téléphonique	37	☐
B.4. Combien de fois présentez-vous la vie coopérative (projets, budget) en Conseil d'École ou d'Établissement ?		38	☐
B.5. Idées, commentaires, suggestions :			

VALIDER LE CRA **IMPRIMER LE CRA**

✎ Pour l'impression). **IMPRIMER LE CRA** finir, (enregistrer le document en pdf avant de lancer

6. Archivage de vos documents comptables, clôture et renouvellement de votre licence

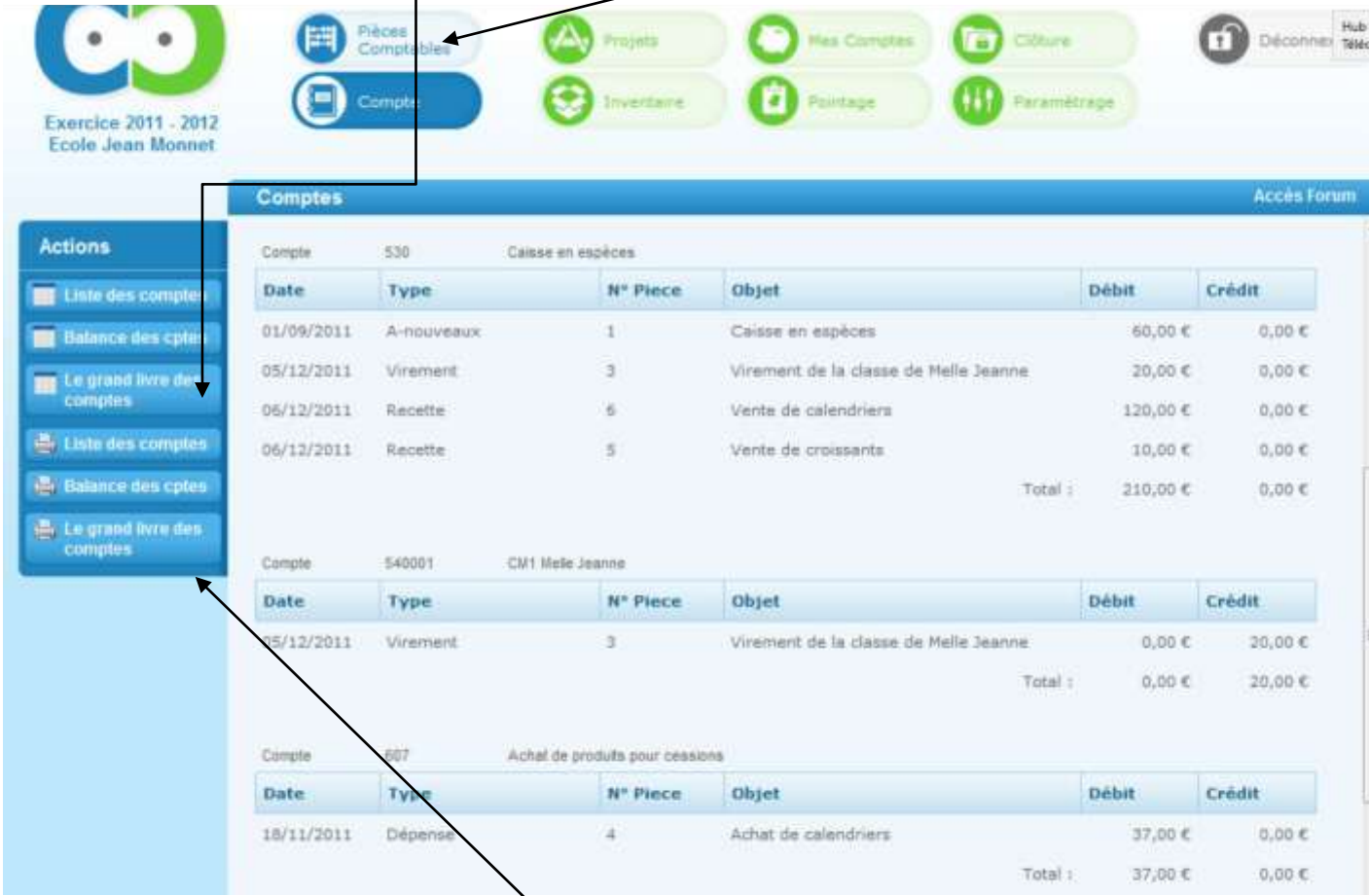
6.1. Archivage de vos documents comptables

Le mandataire conserve précieusement tous les documents de l'année, archivés avec ceux des années précédentes (dix années). Ces documents sont consultables par les représentants de l'OCCE et de l'Éducation Nationale.

6.2. Archivage du grand livre des comptes

✎ Pour ouvrir **Le grand livre des comptes**, se rendre dans l'onglet  Compte.

✎ Cliquer sur l'onglet  Le grand livre des comptes.



Date	Type	N° Piece	Objet	Débit	Crédit
01/09/2011	A-nouveaux	1	Caisse en espèces	60,00 €	0,00 €
05/12/2011	Virement	3	Virement de la classe de Melle Jeanne	20,00 €	0,00 €
06/12/2011	Recette	6	Vente de calendriers	120,00 €	0,00 €
06/12/2011	Recette	5	Vente de croissants	10,00 €	0,00 €
Total :				210,00 €	0,00 €

Date	Type	N° Piece	Objet	Débit	Crédit
05/12/2011	Virement	3	Virement de la classe de Melle Jeanne	0,00 €	20,00 €
Total :				0,00 €	20,00 €

Date	Type	N° Piece	Objet	Débit	Crédit
18/11/2011	Dépense	4	Achat de calendriers	37,00 €	0,00 €
Total :				37,00 €	0,00 €

IMPRIMER GRAND LIVRE

Pour l'éditer, cliquer sur  (enregistrer votre document en pdf avant de lancer l'impression).

6.3. Archivage de la balance des comptes

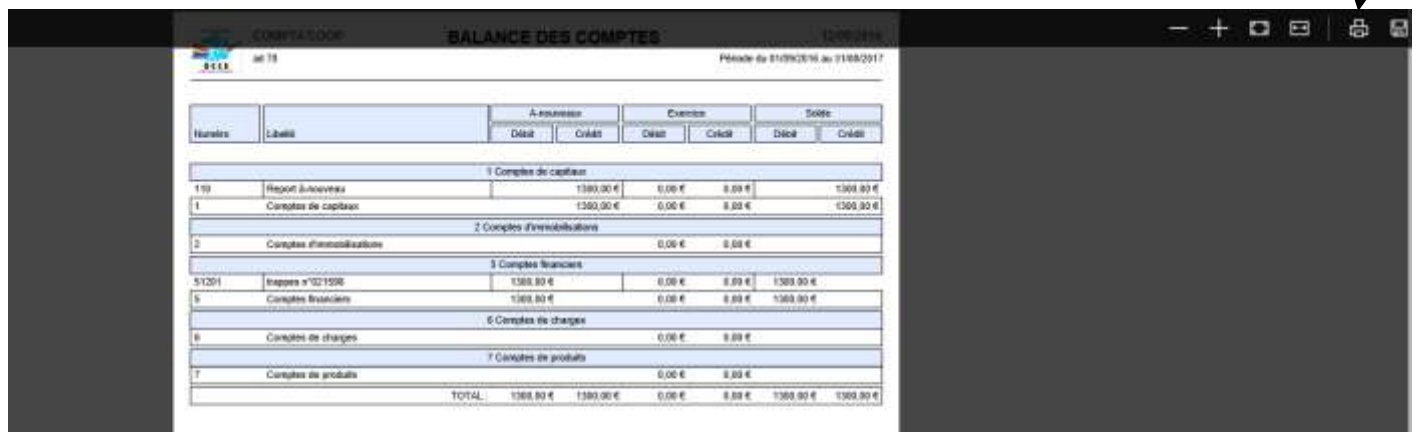
✎ Après avoir cliqué sur l'onglet  **Compte**, cliquer sur l'action  **Balance des cptes**, (enregistrer votre document en pdf avant de lancer l'impression).



The screenshot shows the accounting software interface. At the top, there's a navigation bar with a logo and the text '78-0033 : 2016/2017 ad 78'. Below this, there's a menu with 'Comptabilité' and 'Outils'. Under 'Comptabilité', there's 'Pièces Comptables' and 'Comptes'. Under 'Outils', there's 'Projets', 'Mes Comptes', 'Clôture', 'Inventaire', 'Pointage', and 'Paramétrage'. A 'Déconnexion' button is on the right. On the left, there's a sidebar with 'Actions' including 'Liste des comptes', 'Balance des cptes', and 'Le grand livre des comptes'. The main area shows a table titled 'Comptes' with columns: 'Compte', 'A-nouveaux', 'Total entrée', 'Total sortie', and 'Solde'. The table lists various accounts and their balances.

Compte	A-nouveaux	Total entrée	Total sortie	Solde
1 - Comptes de capitaux	1300,00 €	0,00 €	0,00 €	1300,00 €
11000000 - Report à-nouveau	1300,00 €	0,00 €	0,00 €	1300,00 €
12000000 - Résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
12000000 - Résultat / excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
12900000 - Résultat / déficit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2 - Comptes d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21850000 - Matériels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
28185000 - Amortissement du matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

✎ Imprimer ensuite la **Balance des comptes** en cliquant le symbole de l'imprimante  qui se trouve en haut, à droite de votre écran (enregistrer le document en pdf avant de lancer l'impression).



The screenshot shows the 'BALANCE DES COMPTES' printout. It includes a header with 'COMPTA 3000', 'BALANCE DES COMPTES', and '12/09/2016'. Below this, there's a table with columns: 'Numéros', 'Libellé', 'A-nouveaux', 'Evénements', and 'Solde'. The table lists various accounts and their balances, including a 'TOTAL' row at the bottom.

Numéros	Libellé	A-nouveaux	Evénements	Solde	
		Débit	Credit	Débit	Credit
1 Comptes de capitaux					
110	Report à-nouveau	1300,00 €	0,00 €	0,00 €	1300,00 €
1	Comptes de capitaux	1300,00 €	0,00 €	0,00 €	1300,00 €
2 Comptes d'immobilisations					
2	Comptes d'immobilisations	0,00 €	0,00 €		
3 Comptes financiers					
51201	Trappes n°02/1500	1300,00 €	0,00 €	0,00 €	1300,00 €
5	Comptes financiers	1300,00 €	0,00 €	0,00 €	
6 Comptes de charges					
6	Comptes de charges	0,00 €	0,00 €		
7 Comptes de produits					
7	Comptes de produits	0,00 €	0,00 €		
TOTAL		1300,00 €	1300,00 €	0,00 €	1300,00 €

6.4. Impression du registre d'inventaire

Ce registre et les pièces comptables justificatives attestent du bien-fondé de la gestion, et feront foi en cas de vol ou de détérioration du matériel de la coopérative scolaire.

✍ Pour l'éditer ou l'imprimer, se rendre sur l'onglet,  puis choisir l'action  (enregistrer votre document en pdf avant de lancer l'impression).



Fournisseur	Désignation	Date achat	Montant	H.S.
CONFORAMA	MEUBLE POUR RANGEMENT MATERIEL EDUCATIF	30/08/2018	200,00 €	

6.5 Clôture et renouvellement de votre licence

✍ Une fois tous vos documents archivés, cliquer sur l'onglet,  puis sélectionner l'action .



Clôture de la comptabilité

Tous les contrôles sont OK, la clôture est possible.

Important : si vous souhaitez renouveler votre abonnement après la clôture, cochez la case ci-dessous :

☐ Je souhaite renouveler mon abonnement à ComptaCoop Web pour le nouvel exercice comptable 2017 / 2018. J'ai bien pris note des conditions de renouvellement appliquées par mon association départementale.

CLOTURER

Cocher cette case si vous souhaitez **renouveler** votre abonnement **Compta Coop Web**.

Clôturer définitivement les opérations de fin d'année avec .

ANNEXE - DOCUMENTS UTILES À TÉLÉCHARGER



[1a - Lettre type pour les parents](#)
(montant pour la participation des familles proposé par l'école)



[1b - Lettre type pour les parents](#)
(montant pour la participation des familles laissé à leur appréciation)



[2 - Reçu pour les familles](#)



[3 - Fiche de remise d'espèces collectées](#)



[4a - Fiche de remise de chèques](#)



[5 - Versement d'une Régie-coop à la coopérative d'école](#)



[6 - Versement d'une avance à une Régie-coop de classe](#)



[7 – Annexe comptable CRF](#)



[8 – Registre d'inventaire de la coopérative scolaire](#)



[Mémento des comptes à utiliser](#)